

SÉANCE ORDINAIRE

DU 3 DÉCEMBRE 2018

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi 3 décembre 2018 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE: Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES): Louise Rioux
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Mireille Gagnon
Gisèle Saindon

ABSENT : Éric Veilleux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Jocelyn Côté, pro-maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 12 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt de l'extrait du registre contenant les déclarations visées au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil et au code d'éthique et de déontologie des employés.
6. Chemin d'hiver
7. Politique de prévention du harcèlement psychologique au travail et du traitement des plaintes
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement 256 relatif au budget et aux différents taux
9. Avis de motion et présentation du projet de règlement 257 prévoyant une publication des avis publics sur internet
10. Plan triennal / École l'Envol
11. Préavis de vérification mécanique (auto-pompe / L3549102)
12. Divers
 - Voirie
 - Pancarte Salle Adélarde-Godbout
 - Mandat / Devis pour la surveillance des travaux
 - Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018

La directrice générale présente le dernier procès-verbal.

2018-12-207

2018-12-208

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre Conseil.

.....

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2018-12-209

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 3 décembre 2018.

Annie Roussel, directrice générale.

Adopté à l'unanimité

.....

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2018-12-210

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 12-2018 des comptes payés soit accepté au montant de \$4655.69 et que le bordereau numéro 12-2018 des comptes à payer soit accepté au montant de \$124100.25 par notre Conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

.....

5. DÉPÔT DE L'EXTRAIT DU REGISTRE CONTENANT LES DÉCLARATIONS VISÉES AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL ET AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

La directrice générale mentionne qu'aucune déclaration n'a été inscrite au registre des employés ni au registre des membres du conseil municipal au cours de la dernière année.

.....

6. CHEMIN D'HIVER

Les conseillers discutent de l'entretien des chemins d'hiver.

La Directrice générale demande à l'entrepreneur de lui fournir les papiers d'immatriculation de ces équipements, une copie de la police d'assurance et une copie de son cautionnement.

La Directrice générale remet une lettre à l'entrepreneur en ce qui concerne le cours d'eau verbalisé qui longe son terrain afin de faire attention durant la saison hiver à pousser la neige dans le cours d'eau. Les autres propriétaires longeant ce cours d'eau ont tous reçu la même lettre.

.....

7. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL ET DU TRAITEMENT DES PLAINTES

2018-12-211

Attendu que le gouvernement a adopté, par le biais du projet de loi 176, certaines modifications à la Loi sur les normes du travail;

Attendu qu'une de ces modifications concerne la notion de harcèlement psychologique qui inclut spécifiquement les cas de harcèlement se manifestant par les paroles, des actes ou des gestes à caractère sexuel;

Attendu que tous les employeurs, dont les municipalités, doivent à partir du 1^{er} janvier 2019, se doter d'une politique de prévention du harcèlement psychologique et la rendre disponible à leurs salariés;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi adopte sa politique de prévention du harcèlement psychologique au travail et du traitement des plaintes.

.....

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #256 RELATIF AU BUDGET ET AUX DIFFÉRENTS TAUX

2018-12-212

Madame la conseillère Mireille Gagnon donne un avis de motion et présente le projet de règlement #256 relatif au budget pour l'année financière 2019 indiquant le taux de la taxe foncière, le taux de la taxe spéciale pour la police, le taux pour l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères, des matières résiduelles et putrescibles, le taux pour le ramonage des cheminées et le programme triennal des immobilisations. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 257 PRÉVOYANT UNE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS SUR INTERNET

2018-12-213

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté donne un avis de motion et présente le projet de règlement #257 prévoyant une publication des avis publics sur internet. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

10. PLAN TRIENNAL / ÉCOLE L'ENVOL

La directrice générale présente le plan triennal aux membres du conseil.

.....

11. PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE (AUTO-POMPE / L3549102)

Le directrice générale informe les membres du conseil de la vérification mécanique de l'auto-pompe qui devra se faire avant le 31 janvier 2019.

.....

12. DIVERS

VOIRIE

Monsieur Denis Filion, ouvrier municipal de la municipalité de Saint-Éloi, fait un bilan positif de sa saison. Il informe les membres du conseil qu'il est intéressé à revenir travailler pour la Municipalité l'an prochain à temps plein. Les membres du conseil le rencontreront au printemps pour le début de la nouvelle saison.

.....

PANCARTE SALLE ADÉLARD-GODGOUT

2018-12-214

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a fait refaire la devanture de la salle Adélar-Godbout à la fin de l'automne 2017;

Attendu que l'enseigne « Salle Adélar-Godbout » a été enlevé;

Attendu que le format de la pancarte « Salle Adélar-Godbout » ne correspond plus au pignon de la salle;

Attendu que la Directrice Générale a demandé des prix pour refaire une nouvelle enseigne à Gagnon Image de Rivière-du-Loup;

Attendu que Gagnon Image nous a fait quelques propositions;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte la proposition B de la Firme Gagnon Image pour faire une enseigne indiquant le nom de la salle « Adélar-Godbout » au montant de 290\$ plus taxes.

.....

MANDAT / DEVIS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

2018-12-215

Attendu que la Directrice générale a demandé à la firme d'ingénieur Tétra Tech une proposition d'honoraires professionnels pour la préparation des documents à notre appel d'offres afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la

surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées;

Attendu que la firme d'ingénieur Tétra Tech nous a fait une proposition d'honoraires professionnels incluant la réalisation des activités suivantes :

- Coordination et rencontre avec les représentants de la Municipalité
- Préparation du devis de services professionnels pour la surveillance des travaux
- Ajustements et modifications du devis selon les commentaires du MAMH et/ou du MTQ
- Suivi pendant l'appel d'offres et émission des addendas le cas échéant
- Estimation des honoraires du mandat pour l'appel d'offres
- Exclut la participation sur le comité de sélection;

Attendu que la firme d'ingénieur Tétra Tech nous propose la réalisation du présent mandat pour la somme forfaitaire de 3870\$ plus taxe;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte l'offre de la firme Tetra Tech au montant de 3870\$ plus taxes pour la préparation des documents à notre appel d'offres afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées. De plus, la Directrice générale soit autorisée à signer la présente proposition d'honoraire professionnels pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi. Le tout sera payé par la TECQ 2019-2023.

.....

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE

2018-12-216

Il est proposé par Monsieur Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise environ 200 cyclistes du secondaire 3 au secondaire 5 de la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs, des Phares et des Monts-et-Marées à passer sur le rang 2 Ouest vers le rang 2 Est en bicyclette le dimanche 19 mai 2019 vers 15h15.

.....

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

.....

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-12-217

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h50.

.....

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale